

## Extrait du registre des décisions

Bureau du 22 juin 2016

**Objet : RS - Modification du tableau des effectifs**

- date de convocation le 16 juin 2016
- nombre de conseillers en exercice : 38

L'an deux mille seize, le mercredi vingt-deux juin à dix-neuf heures, les membres du Bureau de Chambéry métropole, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry métropole, salle du Nivolet, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole.

- étaient présents : 24

<b>Barberaz</b>	David Dubonnet
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis
<b>Bassens</b>	
<b>Challes-les-Eaux</b>	Daniel Grosjean
<b>Chambéry</b>	Josiane Beaud - Driss Bourida - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Pierre Perez - Benoit Perrotton
<b>Cognin</b>	Claude Vallier
<b>Curienne</b>	
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>La Motte-Servolex</b>	Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet
<b>La Ravoire</b>	Marc Chauvin - Patrick Mignola
<b>La Thuile</b>	
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Leysse</b>	
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Bernard Januel
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochoaix
<b>Thoiry</b>	
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Luc Berthoud à Sylvie Vuillermet - de Aloïs Chassot à Michel Dantin - de Michel Dyen à Christophe Richel - de Sylvie Koska à Driss Bourida - de Bernadette Laclais à Catherine Chappuis - de Gérard Marcucci à Bernard Januel - de Lionel Mithieux à Brigitte Bochaton - de Dominique Pommat à Jean-Pierre Coendoz - de Alain Thieffenat à Xavier Dullin - de Florence Vallin-Balas à Claude Vallier

- conseillers excusés : 4

Stéphane Bochet - Philippe Dubonnet - Jérôme Esquevin - Alexandra Turnar

- assistaient également à la réunion :

Dominique Bergé - Florian Maitre - Hervé Palin - Axel Rebecq - Nathalie Racine - Florent Guillaume

## Bureau du 22 juin 2016

délibération n° 130-16

objet **RS - Modification du tableau des effectifs**

Marc Chauvin, vice-président chargé des ressources humaines et des moyens des services, indique qu'il convient d'ajuster le tableau des effectifs consécutivement à un mouvement de personnel, à des réussites à concours et à la scission du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux en cadre d'emplois des ingénieurs et ingénieurs en chef territoriaux.

**Vu** l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

**Vu** la délibération n° 122-15 C du Conseil communautaire du 12 novembre 2015 déléguant au Bureau la modification du tableau des effectifs,

**Vu** l'avis du comité technique du 26 avril 2016,

**Vu** le budget 2016, chapitre 012,

**Le Bureau de Chambéry métropole, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** **procède** à la modification du tableau des effectifs, comme indiqué ci-dessous :

1/ Mouvement du personnel (1)

Direction	Création de poste	Suppression de poste	Date d'effet
Eaux et assainissement	+ 1 adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	- 1 adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	01/03/2016

2/ Réussite à concours (2)

Direction	Création de poste	Suppression de poste	Date d'effet
Eaux et assainissement	+ 1 agent de maîtrise	- 1 technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/02/2016
	+ 1 technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	- 1 technicien	01/03/2016

3/ Intégration dans les nouveaux cadres d'emplois des ingénieurs et ingénieurs en chef territoriaux (35)

Direction	Création de poste	Suppression de poste	Date d'effet
Bâtiments communautaires	+ 12 ingénieurs	- 12 ingénieurs	01/03/2016
DGS			
Eaux et assainissement			
Infrastructures et voiries communautaires			
Ressources humaines			
Systèmes d'information mutualisés			
Transports et déplacements urbains			
Développement économique	+ 20 ingénieurs principaux	- 20 ingénieurs principaux	
Développement local urbain			
DGS			
Gestion des déchets			
Eaux et assainissement			
Infrastructures et voiries communautaires	+ 3 ingénieurs en chef de classe normale	- 3 ingénieurs en chef	
Systèmes d'information mutualisée			
Développement local urbain			
Eaux et assainissement			
Gestion des cours d'eau			

**Article 2 :** dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Xavier Dullin